



L'égalité salariale hommes - femmes reste un mythe

21 Avril 2017

La question de l'égalité salariale entre hommes et femmes est très loin d'avoir trouvé une réponse satisfaisante.

« L'égalité entre les personnes est un bon critère pour appréhender l'état de nos sociétés ». Par cette phrase la directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Marion Perrier pense notamment à la place des femmes dans le monde du travail.

« Même si des progrès ont été constatés, certaines inégalités sont persistantes », commente Marion Perrier. Parmi celles-ci, l'écart salarial reste un problème majeur, avec toujours près de 20 % d'écart en faveur du sexe masculin. « Une partie de cette différence s'explique par les secteurs d'activités différents entre les hommes et les femmes, qui travaillent souvent dans des domaines moins rémunérateurs. Mais la raison principale relève de pratiques discriminatoires », poursuit Marion Perrier. L'écart en Normandie est de 19,8 %, ce qui représente en moyenne 5 200 € annuels de moins pour les femmes. Plus les salaires sont élevés, plus l'écart entre les sexes augmente. Il est de 8 % pour les salaires les plus bas (sans doute en raison de l'effet plancher du salaire minimum) et de 25 % entre les mieux rémunérés.

D'autres indicateurs marquent des différences récurrentes dans la région. 60 % des femmes en âge de travailler sont en emploi contre 67 % des hommes; 30 % des femmes sont à temps partiel (dont 23 % à temps partiel subits) 7 % des hommes; 13 % des femmes cumulent plusieurs emplois (la Normandie est la première région française à ce chapitre) contre 5 % des hommes? Sur les palettes des métiers, on constate que la moitié des Normandes sont orientées dans 11 familles professionnelles, contre 19 pour les hommes.

Les Normandes sont toutefois actives en matière de création d'entreprises. 40 % des entreprises individuelles sont créées par des femmes (8e rang français), principalement dans les services marchands et le commerce. La région est bien placée pour la proportion de femmes dirigeantes d'entreprises. Elles sont 30,4 %, plaçant la Normandie au 2e rang national. Elles représentent 34 % des emplois de cadres, en hausse de 3,3 % en cinq ans, contre +2,8 % pour la province.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908115> (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908115>)
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2579506> (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2579506>)

Source : Normandinamik